

COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
QUI S'EST TENUE EN MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES
LE LUNDI 5 OCTOBRE 2009 A 19 H 30

ETAIENT PRESENTS, Sous la présidence du Maire Guy DEMOLIS

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Denis BRUNET, Bernard SAILLANT, Gilbert HENRY, Serge CHAMOT, Maryline ROSSET, Thierry TISSOT, Serge RAGAZZONI, Sandrine BOCHET, Véronique GUILLAUME, Jocelyne BORNE, Serge YAKOVLEFF

Absents ou Excusés : MM. Olivier CHAMOT, Jean-Marc MERLIN, Gérard CHAMOT

ASSISTAIT EGALEMENT À LA REUNION
Mme Martine BRAND, secrétaire de Mairie

Secrétaire de Séance : M. Bernard SAILLANT

Le Maire ouvre la séance à 19H30 et accueille l'ensemble des participants.

CCPC

Budget

La chambre régionale des comptes a été saisie par les services de l'Etat afin d'examiner le budget de la CCPC qui présente un déficit trop important.

Le conseil communautaire sera appelé à se réunir rapidement pour voter un budget modificatif moins ambitieux et reporter certaines dépenses sur l'an prochain.

Modification statutaire

Il est proposé de valider la modification statutaire concernant le développement économique en élargissant la compétence à la définition et mise en œuvre d'actions de promotion, de soutien et d'animation du tissu économique de la CCPC notamment au travers de restructurations du commerce et de l'artisanat de type plans FISAC.

Approuvé à l'unanimité.

ACQUISITION DE LA MAISON BRO ET REGULARISATION FONCIERE DU CHEMIN DE CHEZ DUROX

Ces deux transactions ont été régularisées en mairie le 8 juillet sous forme d'actes administratifs préparés par Mme FAVRE-FELIX et signés par le Maire Guy DEMOLIS et son adjoint Gilbert HENRY.

Le financement de la maison BRO (315.000 €) est en partie assuré par une ligne de trésorerie du Crédit Agricole qui sera soldée en fin d'année lors du versement des subventions et des fonds frontaliers.

MODIFICATION DE LA PLATEFORME DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF DU CHEMIN DE LA FORGE (située entre le cimetière et la Forge)

Les containers à ordures ménagères et les colonnes consacrées au tri sélectif (verre, plastiques, carton) ont été remplacées par des containers semi-enterrés implantés en bordure du cimetière ; la CCPC finançant le matériel et la commune assurant le génie civil, exécuté par l'entreprise Brand Paysage.

L'emplacement du parking de la « Forge » ainsi libéré permettra à la CCPC d'installer un abri-bus et d'y organiser les arrêts de cars favorisant ainsi l'utilisation du chemin piétonnier pour accéder à la nouvelle école.

Concernant les colonnes de tri sélectif récupérées, il sera proposé à la CCPC de les installer près du hangar communal de la route des Bornes, mais de ne pas y adjoindre de containers à ordures ménagères... qui sont souvent facteurs de désordre. (Vu avec Jean-Marc Bouchet, président de la commission environnement de la CCPC).

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

M. BRUNET, l'adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement fait un compte rendu des différentes réunions de la CCPC consacrées à l'environnement et notamment au développement du tri sélectif et de la collecte des ordures ménagères. Le Conseil Municipal est aussi informé de la visite du centre de tri Excoffier à Villy-le-Pelloux le samedi matin 24 octobre.

De la mise en œuvre d'un audit énergétique et de l'organisation d'une journée « environnement » au printemps 2010 sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du pays de Cruseilles. Un point est également fait sur l'évolution du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et sur l'obligation pour les collectivités locales de se conformer à la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées.

SCOLAIRE

Monsieur SAILLANT, l'adjoint aux scolaires, fait le point sur la rentrée de septembre : des effectifs relativement stables ainsi que sur l'évolution du chantier de l'école qui donne entière satisfaction. La livraison du bâtiment est prévue fin novembre, la rentrée pourra s'effectuer, comme convenu début janvier dans les nouveaux locaux qui accueilleront le premier et le second cycle (maternels, CP et CE₁) de nos deux communes (Menthonnex et Villy). soit 5 classes (environ 120 élèves).

Des négociations sont actuellement en cours, en concertation avec le directeur de l'école, pour définir le degré d'équipement et d'informatisation de cette nouvelle école.

Enfin, il est réaffirmé la volonté de favoriser l'accès piétonnier du groupe scolaire par la place du village, par le clos Bellevue et surtout par le chemin piétonnier longeant le cimetière et reliant directement l'abri-bus.

PERI-SCOLAIRE

Bernard SAILLANT, Véronique GUILLAUME font le point sur la rentrée péri-scolaire (cantine et garderie) en confirmant qu'Annabelle JEANTET a repris son poste à 80% suite à un congé parental d'une année et qu'elle est assistée par Fabienne BOSSEZ à 52% ; le temps de travail étant annualisé en fonction des heures réellement effectuées. Il est proposé de confirmer l'emploi contractuel à temps non complet de Christine SUBLET pour effectuer le nettoyage des locaux communaux et renforcer occasionnellement la cantine scolaire.

Délibération votée à l'unanimité.

TRAVAUX

Serge CHAMOT, l'adjoint aux travaux, fait le point sur les différents chantiers en cours et propose de relancer les services de la voirie départementale pour la sécurisation, le recalibrage de la RD 27 et la RD 3.

Il est proposé de délibérer pour relancer le projet d'aménagement du carrefour à l'entrée du chef-lieu entre la RD 27 et VC 29, Route du Murger afin de récupérer une subvention de 9000 € du Conseil Général au titre de la répartition des amendes de police.

Délibération votée à l'unanimité.

TRAVAUX DU SELEQ

Eclairage public du chef-lieu

Suite aux travaux réalisés en 2008 de l'éclairage public le long de la RD 27 (traversée du chef-lieu) et du chemin de l'Agorespace, l'assemblée est informée du décompte définitif des travaux qui s'élève à 111.889,24 € TTC, maîtrise d'œuvre et frais généraux compris.

Le Conseil Municipal après avoir pris acte de ce décompte approuve et confirme son engagement de rembourser au SELEQ la quote part communale de 75.344,98 € sous forme de 20 annuités.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Chez Péguin

Suite à la demande d'ERDF de procéder au renforcement de ce secteur (fort tirage du garage et de l'Auberge), le SELEQ a mandaté le bureau Géoprocess pour étudier le renforcement du poste et également finir de mettre en souterrain les réseaux secs de ce secteur.

C'est un projet qui pourrait démarrer dès ce printemps.

Les Margolliets

La 3^e et dernière tranche est en cours d'achèvement. Il reste à réaliser la dépose des lignes téléphoniques. Cette opération pourrait être bouclée pour la fin d'année.

La Rippaz

Le SELEQ a mandaté le bureau Géoprocess pour étudier la mise en souterrain des réseaux secs (électricité et téléphone) du hameau de La Rippaz. C'est une opération qui pourrait être programmée pour le 2^e semestre 2010.

Regoudronnage de la route des Margolliets

Suite aux nombreux travaux réalisés dans le village (réfection du réseau d'eau, mise en souterrain des réseaux secs), il est proposé de procéder au regoudronnage par émulsion d'un bi-couche de la route des Margolliets.

Deux devis sont examinés :

- APPIA pour un montant de 37.127,43 € TTC

- COLAS pour un montant de 24.305,23 € TTC

Il est décidé d'attribuer le marché à l'entreprise moi disante, COLAS.

Chemin de La Rippaz

Lors du développement de l'urbanisation le long de cette voie, un accord a été passé avec le promoteur pour la prise en charge par ce dernier des travaux d'enrobage. Ce qui doit être réalisé tout prochainement par l'entreprise COLAS.

Afin de mettre aux normes complètement cette voirie, il est proposé de prolonger d'environ 50m l'enrobage de cette voie communale afin de desservir dans de bonnes conditions (déneigement) la maison située au bout de l'allée (SILVEIRA-HALDIN).

Il est décidé d'attribuer ce marché complémentaire à l'entreprise COLAS pour un montant de 3217,24 € TTC.

Chemin de La Côte et divers travaux d'entretien de la voirie communale

Le Conseil municipal est informé des différents travaux d'entretien réalisés sur la voirie communale (reprise d'enrobés) et de l'émulsion bicouche du chemin de la Côte réalisée par l'entreprise APPIA pour un montant de 10.446,10 € TTC.

LOGEMENT

Le Menthonay

Le conseil municipal est informé que la SA MONT-BLANC, gestionnaire de l'immeuble « Le Menthonay » a attribué les deux logements de type T2 disponibles, l'un à M. Jean-Pierre BRO, l'autre à M. CHALLUT.

Le Presbytère

Suite au départ de Yann Bernardon, il est rappelé que le logement de type T1 a été loué à l'entreprise Fontaine de Villy-le-Bouveret au prix de 200€/mois.

Suite au départ de Joël LIECHMANEGER, il a fallu remplacer le chauffe-eau défectueux. Il est décidé d'attribuer ce logement de type T2 à M. Florent FREZIER moyennant un loyer mensuel de 300€/mois .

A noter qu'aucun jeune du village ne s'est manifesté pour ces logements disponibles.

Délibération votée à l'unanimité.

SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide sur proposition du maire d'attribuer :

- une indemnité de conseil de 419.32€ au trésorier de Cruseilles (percepteur), M. IDIRI, pour l'exercice comptable 2009.

- une subvention de 150 € à l'association « Musique en Bornes » pour la participation aux frais de concert « A la croisée des cuivres ».
 - une subvention de 200 € au « Chœur des Bornes » pour l'organisation de leur 100^e concert .
- Le montant et l'attribution de ces subventions ont été décidés d'un commun accord avec les 4 autres communes des Bornes.

SOCIAL

Jocelyne BORNE, conseillère, chargée de l'action sociale, informe l'assemblée que s'est déroulé le dimanche 27 septembre à la salle polyvalente de Menthonnex, le repas annuel de l'ADMR, en présence de très nombreux participants (plus de 200 repas servis).

Il est rappelé l'importance du travail et de l'action réalisée par les 27 salariées et les bénévoles de l'ADMR du Pays de Cruseilles pour le maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes, contribuant ainsi au lien social de nos villages.

DIVERS

ASTERS

Cette association environnementale spécialisée dans la protection de la faune et de la flore, sollicite la commune pour mener une opération d'entretien (faucardage, débroussaillage) des zones humides. Il semble que la région subventionne ce genre de travaux. Il est également abordé l'opportunité de recenser les propriétaires pour obtenir leur accord voire pour se porter acquéreur du foncier...

Serge CHAMOT est chargé de suivre ce dossier en liaison avec l'ACCA...

TOILETTES NATURES

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une proposition d'installer des toilettes sèches (écologique) près de l'agorespace. Coût : 17.645 € HT.

Compte tenu du montant de l'investissement, il est décidé de réfléchir et d'explorer les possibilités éventuelles de subventions (Région, Département).

SENTIERS PEDESTRES

Jocelyne BORNE informe le conseil municipal qu'elle participe à un groupe de travail intercommunal chargé de mettre en place un schéma d'interconnexions des randonnées pédestres sur l'ensemble du territoire de la CCPC.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 10 octobre : les 20 ans de Touchatou
- 19 octobre : inauguration de Vitam Park
- 24 octobre : visite du centre de tri sélectif
- 7 novembre : congrès départemental des maires 74
- 11 novembre : Commémoration et repas des anciens.

La séance est levée à 23 H.